

Les sources agronomiques antiques au service de l'histoire: Le *De Agricultura* de Caton

Said EL BOUZIDI
Universidad de Kenitra

Resumen

De acuerdo con el material literario, *De Agricultura* de Catón, se analiza la economía rural.

Abstract

This article is based on the literaries documents, Caton's *De Agricultura*, to analyze rural economy.

Palabras clave: Roma, Economía rural, Literatura, Catón, *De Agricultura*.

Le *De agricultura* de Caton est l'un des textes de la littérature latine qui soit parvenu dans son intégralité; on le presse, on le sollicite pour en extraire, parfois, plus qu'il ne contient¹. Pour ces raisons et d'autres, le traité de Caton est considéré à la fois comme oeuvre littéraire sur l'économie rurale et comme le premier traité d'agronomie latine². Assurément Caton est soucieux de l'avenir de la paysannerie italienne; mais, ni son attachement au passé, ni une vieille pratique

1. Sur l'établissement du texte de *De Agricultura* voir R. GOUJARD, *Caton, De l'Agriculture*, Les Belles Lettres, Paris, 1975, p. XLV-LIV.

2. J. Bayet explique dans les années 1950 que "seule la personnalité de Caton, attaché au passé, mais soucieux de l'avenir, sa vieille pratique à la fois de fermier résidant et de propriétaire rapace, son attachement à tout ce qui tient de près ou de loin, à la vie campagnarde, assurent au livre quelque unité". J. BAYET, *La littérature Latine*, Paris, 1958, p. 114 ; M. THEVENOT, *Les Lettres Latines*, Paris, 1950, p. 21. J. BAYET, *Littérature latine*, Paris, 1996, p. 73-80.

de la vie campagnarde n'apparaissent dominantes dans son traité. C'est plutôt un autre type de propriétaire qu'on rencontre; il se détache de plus en plus de la simple possession de la terre, pour accorder une grande importance à son exploitation. Avec Caton, on assiste au début du changement de mentalité des exploitants, du statut de la terre et de l'évolution de bien familial en une entreprise rurale fondée sur la recherche de rentabilité et de profit.

Caton, *homo novus*

Cet homme n'a pas cessé de fasciner les historiens depuis l'antiquité³. Il est à noter qu'il vécu dans les quatre vingt cinq ans, ce qui est rare à cette époque, privilège qui lui permit de suivre l'évolution de la société et de s'y adapter. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si Cicéron a fait de lui le personnage clef de son livre sur la vieillesse: *Cato Maior, de Senectute*. Alors que Cornélius Nepos accorde une importance à la partie intellectuelle et à ses oeuvres, Tite-Live s'est chargé de rapporter certains de ses débats politiques. Plutarque s'est intéressé de près à sa vie privée, et enfin Aurelius Victor a analysé les aspects politiques et militaires. De tout ceux-là, Plutarque reste l'une des sources les plus complètes sur Caton⁴. En plus des récits sur la vie publique, il s'est intéressé à sa vie privée examinant ses relations avec ses animaux, sa femme, son fils et surtout avec ses esclaves⁵. Pourquoi donc ce traitement particulier de la vie privée de Caton ? Est-ce pour montrer les changements dans les attitudes de Caton tout le long de sa vie, ou pour répondre à certains, comme Cicéron, qui ont déformé son image et la nature de ses rapports avec son entourage ?

M. Porcius Cato Censorius est né en 234 av. n.è., à Tusculum, municipe

3. Cornélius Nepos explique que par ses prises de position Caton n'a pas cessé d'attirer l'attention des adversaires. ce qui lui valut de rares amis mais surtout beaucoup d'ennemis. "Pendant environ quatre-vingts ans, jusqu'à la fin de sa vie- il avait commencé dès sa jeunesse - par son dévouement à l'Etat, il ne cesse de s'attirer des haines" CORNELIUS NEPOS, *Caton*, 2, 4 .

4. Plutarque, *Vies*, V, *Texte, établi et traduit par R. FLACELIERE*, Les Belles Lettres, Paris, 1969, p. 71-102 ; R. Goujard considère que la biographie écrite par CORNELIUS NEPOS est "la plus complète et la plus objective sur Caton". R. GOUJARD, *op. Cit. Caton. De l'Agricultura*. p. VII.

5. Sur les critères du choix des "personnalités" par Plutarque voir J. P. MARTIN, Plutarque: un aspect de sa pensée et de son temps. *Mélanges offerts à M. LABROUSSE, Pallas*, 1986, p. 59-78.

importante située à l'est de Rome, d'une famille plébéienne, apparemment plus attachée au travail de la terre qu'à la lutte politique. Cornelius Nepos rappelle que "dans sa jeunesse, avant d'entrer dans la carrière des honneurs, (il) vécut en Sabine où une propriété de famille, laissée en héritage par son père, lui appartenait"⁶. Pour Plutarque (*Cato. M.* 1, 1), Caton était fier de ses ancêtres. Son arrière grand-père a dû servir dans la cavalerie auxiliaire, vers la fin du IV^{ème} s. av. n. è⁷. Et c'est son grand-père qui a quitté "l'héritage" de Sabine pour s'installer à Tusculum. Pour C. Nicolet, le grand-père n'aurait pas joui de la citoyenneté, alors que longtemps "on a cru que le statut équestre (de la *gens Porcia*) pouvait remonter jusqu'au *proavus*"⁸.

Il n'est pas certain que ce soit avec le père de Caton que la famille ait acquis le statut équestre, même si Caton avance que son grand-père avait eu "cinq chevaux tués dans les combats, dont le peuple lui avait remboursé le prix" (Plut. *Cat.*, 1, 2). De même, lorsque Caton fut tribun militaire, il n'est pas absolument certain qu'il ait fait partie de l'ordre équestre. C. Nicolet remarque que le fait qu'il fut tribun militaire en 214, implique, à cette époque, obligatoirement le rang équestre. Mais, implicitement, il s'aligne sur l'hypothèse de P. Fraccaro, pour qui Caton "fut sans doute, contrairement à ce que dit Plutarque (3, 3-4), nommé par le consui (Claudius Marcellus) et non pas élu (tribun militaire) par le peuple: Caton était trop obscur et trop jeune pour être élu à cette charge". Ce qui est sûr, c'est qu'avec Caton la famille Porcius a accédé à l'ordre équestre soit par l'héritage de son père, soit par l'exercice du tribunat militaire.

Caton incarne les caractères d'un *homo novus*, (Plut. 1. 3 ; Cic. *Rep.*, I. 1, 1). Tout jeune il quitte sa terre natale pour s'installer en Sabine sur l'*heredium* familial où il travaillera jusqu'à son engagement dans l'armée. Dès l'invasion d'Hannibal, il rentre à 17 ans, dans l'armée comme simple *miles*. En 214 il est tribun militaire en Sicile, sous les ordres de M. Claudius Marcellus ; et sous le consul de C. Claudius Nero, il participe à la bataille du Métaure en 207 av. n. è. C'est le patricien L. Valerius Flaccus qui l'encourage à s'installer à Rome et parraine sa candidature à la questure (Plut. *Cato. M.* 3. 1-3). Il est élu en 204 et

6. Sur les origines de Caton, voir CORNELIUS NEPOS, *Caton* 1. 1

7. Selon C. Nicolet, il pouvait difficilement être d'origine sabine ; et que c'est de M. Curius Dentatus, le conquérant de la Sabine en 290, qu'il reçut son *heredium* ; C. NICOLET, *L'ordre équestre à l'époque républicaine* (312-43 av. J.C.), t. II, Paris, 1974 p. 996.

8. *Ibid.*, p. 995.

part à la tête d'une expédition contre Carthage⁹. Dès son retour, il n'a pas cessé de demander la destruction totale de Carthage qui constituait toujours une menace pour Rome, malgré la victoire de la deuxième guerre punique. En 198, il est préteur et chargé de réprimer la révolte en Sardaigne. Pourtant, il faut souligner que pour M. Chassignet "certains fragments des *Origines* laissent apparaître un Caton partisan d'une politique extérieure défensive et non offensive. Rome doit seulement maintenir des positions déjà acquises, elle ne doit pas s'engager dans des guerres nouvelles"¹⁰.

Caton poursuit son *cursus honorum*, et après son consulat, il épouse Licinia, une jeune noble sans fortune. Et en 197 il est chargé de reprendre en main l'Espagne¹¹, où il a exprimé son talent et sa fermeté d'homme de guerre, en usant tout à la fois de la force et de la ruse. Avant de rentrer en Italie, il organise l'exploitation des mines de fer, d'argent et de sel dont il tire de grands bénéfices. En 195 av. n. è. il est élu consul avec pour collègue L. Valerius Flaccus qui "désormais sera moins pour lui un protecteur qu'une manière de caution bourgeoise".

Sa vie est une lutte qui s'inscrit entre les devoirs militaires et les combats politiques. Pour Tite-Live, il est le principal adversaire de Scipion l'Africain¹², alors que pour Plutarque leurs affrontements ne dépassent pas le champ politique. C'est en 180 av. n. è., qu'on note un tournant dans sa vie et ses idées politiques ; il se rapproche de patriciens comme Paul-Émile qu'il juge "honnête" en politique. Après la mort de sa femme, il prit une esclave comme concubine ; n'étant pas

9. Sur la carrière militaire de Caton voir AURELIUS VICTOR, *Des Hommes illustres*, 47.

10. M. CHASSIGNET, Caton et l'impérialisme romain au II^e s. av. J. C. d'après les *Origines*, *Latomus*, XLVI, 1987, p. 285-300.

11. Au sujet de la campagne de Caton en Espagne voir, J. Padro-C. PIEDRAFITA, Les étapes du contrôle des Pyrénées par Rome, *Latomus*, XLVI, 2, 1987, p. 356-362 ; J. M. GAZQUEZ, *La campana de Caton en Hispania*, 2^eme éd., *Avrea Saecala*, 7, Barcelone, 1992

12. "La mort de l'Africain fit croître l'ardeur de ses adversaires, dont le chef de file était Marcus Porcius Caton, qui, même de son vivant, avait l'habitude d'aboyer contre sa grandeur" TITE-LIVE, XXXVIII, 54. Alors que pour Cornelius Nepos, ses combats avec Scipion l'Africain étaient de nature politique sans haine "Pour la questure, le sort d'association au consul Publius l'Africain, avec lequel il n'arriva pas à vivre comme l'exigeait son assignation, car il ne cessa d'être en désaccord avec lui toute sa vie" CORNELIUS NEPOS, *Caton*. 1. 3.

approuvé de son fils, il se remarie avec la fille de son client Salonius de qui il eut un deuxième enfant. Avec la mort de son premier fils¹³, Caton commence à prendre ses distances avec la vie active et politique, sans perdre toutefois son influence. Il se consacre à la lecture et à la rédaction de ses oeuvres, dont seul le *De Agricultura* est parvenu complet.

Caton s'intéresse à toutes les sciences, apprend le grec et côtoie les grands poètes comme Ennius. Cette notoriété indispensable fortifie sa place comme "homme nouveau" et utile à la cité.

Caton a marqué l'Antiquité au point que Tite-Live le désigne comme "âme et corps de fer". Il est le personnage central du *De Senectute* de Cicéron¹⁴. Dès le début du livre, Cicéron avoue lui-même avoir raboté et poli son héros ; en somme il a "civilisé" Caton¹⁵.

L'image de Caton apparaît doublement déformée, d'abord par la légende qui fait de lui un homme terrible, notamment envers les esclaves ; ensuite par Cicéron¹⁶ qui l'a apprivoisé, domestiqué, humanisé, idéalisé et sophistiqué¹⁷.

Cicéron est le plus proche, dans le temps, de Caton, ce qui peut donner à ses informations une certaine crédibilité. Or, le portrait qu'il trace de Caton est totalement négatif¹⁸, ce qui accentue la confusion chez les auteurs postérieurs, notamment en ce qui concerne ses rapports avec les esclaves. E. De Saint Denis tente de redresser l'image de Caton en expliquant que "lorsque des hommes doués d'une forte personnalité essaient d'évoquer la physionomie et jugent la carrière

13. À ce sujet, voir PLUTARQUE, *Caton*, 24. 1-9.

14. CICERON, *Cato Maior, de Senectute*, texte établi et traduit par P. WUILLEUMIER, Les Belles Lettres, Paris, 1969.

15. "Si tu trouves qu'il montre dans la discussion plus de culture que dans ses propres ouvrages, tu l'attribueras à la littérature grecque dont il fut, on le sait, très fervent dans la vieillesse". CICERON, *Cato Maior*, 1. 3.

16. E. De SAINT DENIS, Caton l'ancien vu par Cicéron, *Information littéraire*, 3, 1956, p. 93-100 ; R. GOUJARD, *op. cit.*, Caton, *De l'Agriculture...* p. I-XXIV.

17. Su. l'image de Caton telle que Cicéron l'a présentée, voir A. NOVARA, Le vieux Caton « aux champs » ou le plaisir exceptionnel de l'agriculture pour un sage vieillard, (À propos de CIC., *Cato Maior*, 51-56), *Mélanges à la mémoire de P. WUILLEUMIER*, Les Belles Lettres, Paris, 1980, p. 261-268 ; voir aussi M. BONJOUR, *Terre natale, études sur une composante affective du patriotisme romain*, Les Belles Lettres, Paris, p. 162-166.

18. Voir l'analyse de A DESMOULLEZ, À propos du jugement de Cicéron sur Caton l'Ancien (*Brutus XVI-XVIII*, 63-69 et *LXXXV-LXXXVII*, 292-300), *Philologus*, CXXXVI, 1982, p. 70-89.

des grands hommes qui les ont précédés, ils ont peine à s'oublier eux-mêmes, à faire abstraction de leurs propres caractères et expériences"¹⁹.

L'élargissement, par Plutarque, de la biographie de Caton à sa vie privée, a redressé l'image caricaturée par Cicéron et la légende ; on y trouve quantité de renseignements sur ses rapports avec sa famille, ses esclaves et son entourage, avec une insistance sur sa "modestie" et son attachement à la vie campagnarde. Reste à s'interroger sur le crédit qu'on peut accorder aux informations de Plutarque, concernant le comportement de Caton dans la vie quotidienne. Au sujet des relations entre Caton et les esclaves, Plutarque doit être utilisé comme référence complémentaire pour le *De Agricultura*, qui apparaît avare sur ce sujet. G. Sicard²⁰, qui a analysé deux passages de Plutarque concernant Caton et les esclaves (Plutarque, *Caton*, 10. 6 et 21.7), ne lui accorde pas de crédit absolu²¹ ; pour lui, Plutarque doit être utilisé avec prudence, même s'il "fournit sur l'esclavage et l'organisation de la *familia* de Caton des anecdotes révélatrices et les traits de mœurs qu'il signale peuvent compléter nos connaissances"²².

Les renseignements du *De Agricultura* sont liés d'une façon directe à la vie de Caton et à son époque²³. Mais il faut bien souligner que sa vie, ses idées et son comportement sont mouvants en raison de son adaptation aux échelles sociales qu'il atteint, ce qui complexifie davantage l'image de Caton²⁴. Certains ne voient

19. E. De SAIN DENIS, *op. cit.*, Caton l'ancien ...p, 100.

20. G. SICARD, Caton et les fonctions des esclaves, *Revue Historique de Droit français et étranger*, 4ème série, XXXIV, 1957, p. 177-195.

21. "Plutarque écrit trois siècles environ après les événements qu'il narre. Il n'est point Romain, ni juriste..." *Ibid.*, p. 178- 179.

22. Nous reviendrons dans la *quatrième partie* sur l'analyse du comportement du maître avec les esclaves et celui des esclaves envers le maître ; en même temps nous confronterons les données du *De Agricultura* avec ce que Plutarque rapporte du comportement de Caton avec ses esclaves.

23. Son enseignement s'adresse au propriétaire qui aura à faire face à une situation nouvelle et tente de trouver un équilibre économique. Voir à ce sujet A. SABATTINI, Tradizione e innovazione nel *De agri cultura* di Catone, *RSA*, VI-VII, 1976-1977, p. 307-313.

24. Sur les contradictions, les ambiguïtés et la richesse des images de Caton, considéré comme un modèle moral, un homme de lettres, un homme politique, voir F. Della CORTE, Catone censore. La vita e la fortuna, *Humanitas*, XXIII-XXIV, 1971-1972, p. 573-574, voir aussi S. AGACHE, Caton le Censeur, les fortunes d'une légende, *Caesarodunum*, 1980, p. 71-107.

en lui qu'un homme simple, d'une haute moralité, héritée des moeurs antiques : vie modeste, partage du travail avec ses esclaves et surtout éloignement de la richesse²⁵. Or, lui-même dans le *De agricultura*, distingue différentes sortes de nourriture pour ses esclaves selon la hiérarchie de la *familia* et la nature du travail²⁶. Pour ses contemporains, il fait surtout figure d'homme d'action de premier plan, dans le sens "vieux romain". Dans le *De Agricultura*, on le voit habile, doté d'une claire notion de ses intérêts matériels ; et Plutarque ajoute que Caton n'hésite pas à détourner la loi et à pratiquer le commerce, parallèlement à l'agriculture²⁷.

Pour Caton, « vivre c'est agir ». Agir par le travail dans les champs, agir par le port des armes, agir par la pratique de la parole et/ou de l'écriture. C'est dans cet état d'esprit que Caton a agi en composant plusieurs manuels pratiques de la vie quotidienne. Le premier de ces manuels fut le *Commentarius* que Pline (29. 15) mentionne comme un recueil de recettes médicales. La discipline chez Caton est un mode de vie, mais c'est aussi une nécessité politique pour la cité, d'où un manuel sur la discipline militaire, *De disciplina militari* (Pline, *Praef.* 30)²⁸. Et Aulu-Gelle, XIII. 20. 9, rappelle que Caton était, en outre, un grand juriste, il a même rédigé un ouvrage de droit²⁹. Enfin, puisque l'agriculture est

25. E. de SAINT DENIS, *Essais sur le rire et le sourire des Latins*, Les Belles Lettres, Paris, 1965, p. 73. "Caton fut le moins bucolique des cultivateurs, comme il apparaît dans son traité de *De Agricultura*, où l'on chercherait en vain la bonhomie d'un Hésiode, ou la grâce aimable d'un Xénophon, ou la tendresse d'un Virgile pour les paysans, les bêtes et les plantes. Ce recueil de préceptes secs et durs révèle un état d'âme étroit et en même temps féroce".

26. "Pour ceux qui travaillent aux champs, pendant l'hiver, quatre *modii* de blé *triticum*, pendant l'été, quatre *modii* et demi ; pour le fermier, la fermière, le surveillant, le berger, trois *modii* ; pour les esclaves enchaînés, pendant l'hiver, quatre livres de pain" (*Agr.* 56). Nous reviendrons *infra* dans la quatrième partie sur le normes de la distribution des rations alimentaires

27. Plutarque est le seul auteur à noter que Caton a pratiqué l'usure (*Cato.* 21. 6-7). G. SICARD, *op. cit.*, développe les spéculations financières de Caton en mettant l'accent sur sa fortune commerciale. Enfin, R. Martin affirme que "Caton n'était pas le premier à pratiquer l'usure et la spéculation", *Recherches sur les agronomes latins*, Paris, 1971, p 87.

28. Le livre de Caton au sujet de la discipline militaire ne nous est pas parvenu, il est possible qu'il ait comporté les mêmes principes que ceux que Polybe (*Polybe*, VI. 37-39).

29. Nepos le confirme "rien ne fut étranger à son extraordinaire activité ; il se montre à la fois cultivateur expert et politique habile, bon juriste, remarquable général, orateur digne

l'activité la plus noble, Caton a composé un traité, le *De Agricultura*³⁰. Il est clair que le dénominateur commun de ces manuels, est le fait qu'ils touchent directement à la vie pratique et quotidienne du citoyen romain. La santé, la discipline, le droit et l'agriculture sont les facteurs auxquels chaque citoyen doit s'attacher pour préserver ses valeurs et son identité.

À côté de ces manuels techniques, Caton a écrit un recueil de préceptes moraux que Aulu-Gelle, 11. 2, intitule : *Carmen de moribus*. Caton a réuni aussi un grand nombre de bons mots (Cic. *Off.* 1. 104 ; Plut. *Cato. M.* 26). Plutarque a regroupé des fragments de lettres que Caton a adressées, soit à son fils, soit à ses amis (Plut. *Cato M.* 20.11). Enfin, Caton avait composé un ouvrage historique : les *Origines* (Cic. *Cato. M.* 38 ; Plin. 3. 144)³¹. Dans ces ouvrages historiques, Caton suit la même ligne que celle des traités et ce n'est pas un hasard s'il s'intéresse aux origines de Rome et des Romains. Il est important de souligner qu'il a écrit ses ouvrages, non comme certains annalistes romains, en grec, mais en latin, ce qui va dans le sens de ses combats politiques et idéologiques : "combattre" l'hellénisme "envahissant"³².

Le *De Agricultura*, source agronomico-historique.

Le *De Agricultura* aborde les différents aspects de la vie du domaine : pratique de l'agriculture, vie à la campagne, l'économie rurale...etc.³³. Des débats nombreux ont porté sur la nature et les contenus de ce traité dont R. Martin a pu écrire que "nous ne sommes pas en présence d'une oeuvre à proprement parler,

d'éloge et grand ami des lettres" (CORNELIUS NEPOS, *Caton*, 3. 1).

30. Plutarque se contente de mentionner que Caton a composé "des traités sur toutes sortes de sujets et aussi des livres d'histoire" (Plut. *Cat.* 25. 1). Sur l'ensemble des oeuvres de Caton, voir P. GRIMAL, *Encyclopédies antiques*, CHM, IX, 1965-1966, p. 459-482.

31. "Une fois vieillard, il se voua à l'histoire, il en écrivit sept livres. Le premier contient tout ce qui eut lieu sous les rois des Romains ; le second et le troisième se rapportent à l'origine de tous les peuples italiens, ce qui l'a engagé, croit-on, à donner à l'ensemble de l'ouvrage le titre d'*Origines* " (CORNELIUS NEPOS, *Caton*, 3. 3-4).

32. À ce sujet Plutarque explique que Caton "ne haïssait pas seulement les Grecs philosophes ; il se méfiait aussi de ceux qui exerçaient la médecine à Rome" (Plut. *Cat.* 23. 3)

33. Sur l'analyse et la structure du *De Agricultura* voir M. LAURIA, *Cato. De Agri Cultura*, SDHI, XLIV, 1978, p. 9-44.

mais de notes de matériaux à l'état brut". Il s'agit, de fait, d'un ensemble de conseils, d'instructions, de préceptes qui n'ont pas uniquement des liens avec la culture des céréales, la viticulture, l'oléiculture, l'arboriculture et l'horticulture. Les pratiques et choix de cultures sont replacés dans une perspective plus large : achat d'un domaine, obligations du fermier et de la fermière, équipement d'une exploitation, préparation du vin, traitement de la main-d'oeuvre, recettes de cuisine, remèdes pour les maladies³⁴, et d'autres sujets³⁵. Certes, il est délicat de le qualifier de traité agronomique proprement dit ; mais c'est plus qu'un simple "guide pour tout propriétaire confronté aux problèmes de la vie quotidienne". Il s'agit plutôt d'un ensemble de préceptes pour la transformation d'une ferme rustique en une véritable entreprise agricole³⁶. Ces recommandations sur la vie rurale en général et les possibilités de l'ouverture sur le marché, se caractérisent par une certaine scientificité de propos accompagnés d'expériences personnelles. Le *De agricultura* ne se limite pas à une recherche théorique sur les techniques agricoles, il livre une "mine" d'expériences vécues et expérimentées par l'auteur avant d'être présentées.

Les discussions ont également porté sur la date. Le *De agricultura* aurait été écrit vers 160 av. n. è.³⁷, et la préface avant le texte³⁸. Or, cette hypothèse n'a pas l'unanimité, une fois l'introduction replacée par rapport à l'ensemble du texte. Les propos de Caton sur la situation économique et sociale correspondent à une période qui serait bien éloignée de celle qu'avance R. Goujard. La préface ne correspondrait pas aux conséquences immédiates de la deuxième guerre punique.

34. Sur les recettes que fournit Caton concernant les divers cas de maladie et leur comparaison avec les traitements modernes, voir C. C. BELLINI, A farmer's medical prescription, *CJ*, XL, 13, 1952, p. 3-9.

35. A. MAZZARINO, Introduzione al *De Agri Cultura* di Catone, *REL*, XXXII, 1954, p. 359-364.

36. R. MARTIN, *op. cit.*, *Recherches sur les agronomes...* p. 81.

37. C'est à soixante-dix ans passés que Caton a écrit son traité et F. Della Corte, avance que c'est dans le but de se racheter "aux yeux de ses amis cultivateurs, en démontrant que la source de son enrichissement, plus que de spéculations heureuses, était constituée par une gestion avisée", F. DELLA CORTE, Catone Censore. La vita e la fortuna, *Humanitas*, XXIII-XXIV, 1971-1972, p. 573-574.

38. R. GOUJARD se limite à dire "que la préface fut écrite très tôt car elle répond à des circonstances historiques particulières résultant des bouleversements causés par la seconde guerre punique", R. GOUJARD, *op. cit.*, Caton, *De agricultura...*, p. XXXIII.

Selon, V. I. Kuziscin c'est après les guerres d'Espagne, de Grèce et d'Orient, qui ont bouleversé l'économie de l'Italie, qu'il conviendrait de placer, non seulement la préface, mais aussi l'ensemble du texte³⁹. L'originalité de cette préface est qu'elle est très courte, mais dense, sur la nature de la crise qui frappait le milieu rural⁴⁰.

Avec le *De agricultura*, Caton n'essaie pas de proposer une solution à une crise économique, il ne parle ni de terre déserte, ni de manque de culture, ni d'importations agricoles en Italie, ni de manque de main-d'oeuvre comme le fait Varron au I^{er} siècle av. n. è. R. Martin souligne que "ce n'est pas certainement un hasard si le traité de Caton a vu le jour au II^{ème} siècle av. n. è., à une époque qui, sur le plan économique, se caractérise essentiellement par le développement du mode à exploitation esclavagiste (...) L'utilisation sur une grande échelle de la main-d'oeuvre servile était de nature à permettre à l'économie rurale italique d'accomplir un véritable bond en avant dans la mesure où elle permettait au propriétaire de produire, non plus seulement pour sa consommation personnelle et celle des siens, mais aussi et surtout pour le marché"⁴¹. Ce n'est certainement pas au sein d'une crise agricole que le traité de Caton est apparu, mais plutôt au sein de changements économiques et sociaux que l'Italie a connus après la deuxième guerre punique et avec la politique de conquête⁴².

À ce sujet, la préface du *De Agricultura* est significative. On n'y trouve ni plainte sur la désertification de la campagne, ni dénonciation de la masse d'esclavages, ni rejet total de la pratique d'autres activités économiques. C'est un

39. Sur la date de la rédaction du *De agricultura*, Kuziscin avance que le texte a été écrit après 187 av. J. C. Il souligne que "l'oeuvre de Caton est très influencée par l'agriculture grecque, ce qui porte à croire qu'elle est postérieure au voyage de son auteur en Grèce en 191 av. J. C. D'autre part, elle n'a pu être écrite qu'après 187, date où la frappe des deniers a commencé, car Caton a établi tous ses calculs en *victoriats* et en *sesterces*" ,V. I. KUZISCIN, La date du *De agricultura* de Caton, *VDI*, 96, 1966, p. 54-67 (en russe avec résumé en angl.).

40. Nous reviendrons plus loin sur les caractères de la crise agraire au temps de Caton; voir aussi R. GOUJARD, *op. cit.*, p. XXIV-L.

41. R. MARTIN, *op. cit.*, Recherches sur les agronomes..., p 84-85.

42. Sur les conséquences économiques et les grandes mutations survenues dans l'agriculture italienne après la victoire de Rome sur Carthage dans la deuxième guerre punique ; voir R. DESNIER, L'état économique de Rome de 264 à 133 av. J. C, *RD*, LIV, 1976, p. 5-33 ; M. R. CARSELLI, L'economia agraria italiana nell'evio antico, *ES*, II, 1981, p. 159-180. Voir aussi *infra* la cinquième partie

simple appel à la méfiance et à la prudence que lance Caton à l'égard d'autres activités ; en même temps, il expose les avantages de l'agriculture : l'activité la plus honnête, la plus sûre, qui peut être aussi très rentable⁴³.

Le *De Agricultura* avait, entre autres, pour objectif de proposer des suggestions sur les changements que la campagne italienne commence à connaître. D'où un double langage de Caton : l'un pour les grands exploitants, et l'autre pour les petits paysans⁴⁴. Mais il faut souligner que si les petits et les moyens propriétaires ne sont pas les grands bénéficiaires de l'application de la politique de conquête, cela n'implique pas une crise de l'économie rurale. Il est certain que ce secteur de l'économie était sur la voie du développement grâce au mode d'exploitation esclavagiste, à l'abondance des terrains et à la spécialisation des cultures. Caton expose aux propriétaires aristocratiques les modalités d'enrichissement en usant de ces nouvelles conditions. En même temps, il essaie d'encourager les petits et les moyens propriétaires de continuer à exploiter leurs terres. Il s'agit là de l'un des aspects fondamentaux du II^{ème} siècle av. n. è qui se

43. C'est dans la préface que Caton présente le "citoyen modèle" à qui il faut confier la terre pour l'exploitation. Ses recommandations vont faire de lui l'un des premiers auteurs chez qui on va détecter les premiers signes de l'humanisme romain ; voir à ce sujet L. ALFONSI, *Catone il Censore e l'umanesimo romano*, *PP*, IX, 1954, p. 161-176. Le terme *vir bonus* va revenir dans son texte à plusieurs reprises. C'est à lui par exemple qu'il faut faire appel pour trancher dans les conflits quotidiens qui opposent les propriétaires (*Agr.* 148.1-2). C'est le citoyen utile à l'Etat, car il observe les lois, et il lui rend des services. Cet idéal est celui du paysan moyen qui connaît une décadence menaçant les intérêts de Rome. Voir à ce sujet, E. VILLA, *Attualità e tradizione nell'ideale politico e sociale di vir bonus* in Catone, *RSC*, I, 1952-1953, p. 96-115. Cette idée va être entretenue et même accentuée au point que les agronomes postérieurs vont suggérer que le travail de la terre ne doive être confié qu'à un citoyen ayant le mérite de l'exploiter. Cette idée est clairement affirmée chez Columelle, mais aussi chez les autres agronomes. A. COSSARINI, *Columella. ideologia della terra*, *GFF*, I, 1978, p. 35-47 ; *Id.*, *Le georgichè di Virgilio. Ideologia delle proprietà*, *GFF*, I, 1978, p. 83-93 et voir aussi L.-R. MENAGER, *Le caractère idéologique des possessions foncières*, dans *Mélanges P. LEVEQUE*, 3, (ALUB, 404), Les Belles Lettres, Paris, 1989, p. 235-254.

44. Cette idée est clairement exprimée par Caton qui présente une hiérarchie des cultures ayant comme premier objectif l'autosatisfaction (*Agr.* 1. 7). Son insistance sur l'arboriculture, en majorité destinée au marché, est due au fait qu'il s'adresse à une catégorie de propriétaires ambitieux disposants des moyens d'exploitation et favorables à ce changement.

caractérise par la coexistence des grandes et petites propriétés, nous reviendrons dans la cinquième partie sur ce sujet.

Sur le plan agronomique, le *De Agricultura* est apparu comme un ouvrage insuffisant. Le Sénat, après la troisième guerre punique, fait traduire les vingt-huit livres de l'agronome carthaginois Magon (*R. R. I. 1, 9*). Caton se limite plus souvent à des généralités, à des principes et à des indications sommaires. Son expérience ne dépasse pas une aire géographique réduite au territoire du *Latium* et de la Campanie⁴⁵.

Même si le *De Agricultura* bénéficie du privilège d'être le premier traité agronomique, chez les autres agronomes latins, il est parfois doté d'une image caricaturale. Varron le considère comme un traité classique en raison du manque de renseignements précis et scientifiques. Il ajoute que l'état d'esprit de Caton ne dépasse pas celui d'un simple paysan (*R. R. I. 2, 28 ; 8, 9 et 18, 1-6*)⁴⁶. Et pourtant, Caton fait preuve de modernisation par des appels à la spécialisation et à l'adaptation aux nouvelles conditions⁴⁷. Mais les agronomes lui reconnaissent des renseignements précis et précieux : "Toi, tu es jaloux d'un si grand auteur (Caton) et c'est pour lui chercher noise que tu lui reproches ses caractères d'argile, en passant sous silence, de peur d'en faire l'éloge, d'excellents passages qui concernent pleinement l'agriculture" (*R. R. I. 2. 24*). Columelle considère l'ouvrage des Saserna comme supérieur à celui de Caton, "...ils ont apporté plus de soin à l'étude de l'économie rurale et l'ont approfondie" (*De R. R. I. 1. 3*)⁴⁸. Mais cela ne l'empêche pas de faire de lui, tout comme des autres agronomes grecs et latins, une de ses références principales. D'ailleurs, on rencontre les recommandations de Caton chez Columelle à plusieurs reprises : pour la nature du sol et la culture de la vigne, la superficie du domaine et de la *villa* et pour les devoirs du *vilicus*.

45. À ce sujet, voir C. NICOLET *Rome et la conquête du monde méditerranéen (264-27 av. J. C.) T. I. Les structures de l'Italie romaine*, PUF, Paris, 1977, p. 98, voir aussi *infra*, dans la deuxième partie, le chapitre intitulé "les structures domaniales".

46. À ce sujet voir les remarques de J. HEURGON, *Varron, Economie rurale*, I, Les Belles Lettres, Paris, 1978, p. XXXVI-XXXVII.

47. Pour les caractères agronomiques du *De Agricultura*, voir P. D'HEROUVILLE, *Caton agronome*, LEC, 1935, p. 290-291.

48. Sur la composition du traité des Saserna, voir R. MARTIN, *op. cit.*, Recherches sur les agronomes...p. 81-93, La littérature "agronomique" à Rome avant Varron : Caton et les deux Saserna ; J. KOLENDO, *Le traité d'agronomie des Saserna*, Varsovie, 1973.

L'autorité politique de Caton et son passé d'exploitant donnent du poids à ses conseils. Il a une parfaite connaissance de ce dont il parle et traite d'agriculture en homme de métier, mais ses recommandations sont accompagnées d'ambitions politiques. À qui s'adresse-t-il dans son traité ? Dans l'introduction, Caton appelle à la méfiance pour la pratique d'autres activités que l'agriculture. Dans le *De Agricultura*, les exploitations ont une superficie de 100 à 200 jugères avec une tendance à la spécialisation. Mais il est hors de question d'invoquer la notion de culture dominante et de grands domaines de type *latifundia* au temps de Caton⁴⁹.

Par ses conseils et suggestions, Caton s'adresse aux grands propriétaires. Car les conséquences des conquêtes romaines ont ouvert les portes sur d'autres horizons économiques: le commerce, les affaires et le prêt à intérêt. Ce qui permet à d'autres couches sociales de s'enrichir; et par là, non seulement elles acquièrent une certaine indépendance vis-à-vis de la classe dirigeante, mais elles constituent des concurrents et des menaces. La terre et le travail agricole sont les moyens les plus sûrs qui garantissent à la classe dirigeante sa position politique et ses privilèges⁵⁰, mais Caton n'exclut pas la pratique d'autres activités économiques⁵¹. L'acquisition de la terre et surtout son exploitation, avec les moyens mis à la disposition par les conquêtes, permettent à certains membres de la classe sociale dont Caton fait partie, de maintenir son poids et son influence dans la direction des

49. L'emploi du terme *latifundium*, et son rapport avec les superficies des domaines dans les traités agronomiques de Caton à Palladius, ne cesse d'animer les débats. Voir à ce sujet, A. COSSARINI, *Latifundia perdidere Italiam* (Pline, *N. H.* 18, 35), dans *Plino il vecchio sotto il profilo storico e letterario*, Como, 1982, p. 253-258. En ce qui concerne la superficie du domaine de Caton, voir *infra* deuxième partie, chapitre II *la superficie du domaine*.

50. Caton est un représentant typique de la noblesse et de la propriété foncière romaine. V. I. KUZISCIN, *Les biens fonciers de Marcus Porcius Caton l'Aîné, VDI*, 134, 1975, p. 41-59 (en russe avec un résumé en angl.).

51. Plutarque atteste, on l'a vu plus haut, qu'à la fin de sa vie, Caton investit sa fortune dans le commerce et d'autres affaires que la possession et le travail de la terre. (*Plut.* 21. 1-4 ; voir les note *supra*). Il est possible avancer, qu'entre son insistance dans le *De agricultura* sur le travail de la terre et sa pratique du commerce il y'a une contradiction. Mais, il faut bien souligner que Caton appartient à l'ordre équestre, et la loi *Claudia* limitant la pratique du commerce à la *nobilitas* ne le concerne pas tout comme ces interlocuteurs.

affaires politiques de Rome⁵². Caton est un “homme nouveau” qui a confiance dans l’avenir des “propriétaires terriens”, mais à condition que l’exploitation agricole soit gérée de façon rationnelle, c’est-à-dire basée sur le calcul des dépenses et des bénéfices. D’où les conseils de Caton d’acheter le moins possible et de vendre le plus possible, de se débarrasser de toutes choses non rentables, d’exploiter la main-d’oeuvre de façon absolument permanente et d’être très régulier dans le travail agricole.

Un autre discours est adressé aux petits et moyens propriétaires qui ont survécu aux guerres et continuent la pratique des activités rurales, en devenant des paysans parfois partiaires, des *politores*, des artisans et même des ouvriers agricoles libres. Pour Caton il est avantageux de maintenir la paysannerie moyenne, en raison des intérêts militaires, économiques et sociaux qu’elle offre à la cité. À travers ses conseils et ses suggestions, il propose aux petits et moyens propriétaires de s’adapter aux changements que connaît la campagne italienne⁵³.

Etant donné que la spécialisation est hors de leur possibilité et de leurs moyens, Caton leur conseille de privilégier les produits agricoles de nature à répondre en premier lieu à leurs besoins et à dégager des surplus pour le marché. Mais il faut voir ici un autre intérêt que Caton veut préserver : par son maintien à la campagne, cette classe sociale constitue une masse de main-d’oeuvre et aussi une clientèle dont les grands propriétaires se servent dans les combats politiques⁵⁴.

Le *De agricultura* est apparu dans une phase de « transition » marquée par les bouleversements des traditions romaines. Sa valeur documentaire ne se limite pas seulement à l’agriculture proprement dite, il contient aussi des documents qui sont à l’état brut et fournit enfin des documents uniques à l’histoire des

52. P. A. BRUNT, *Les equites romains à la fin de la République*, *Annales ESC*, 5, 1967, p.1090-1098. C. NICOLET, *Essai d'histoire sociale : l'ordre équestre à la fin de la République romaine*, dans *Ordres et classe, Colloque d'histoire sociale, Saint-Claud e1967*, Paris 1973, p. 37.

53. Sur le rôle et la place des petits paysans, Kuziscin constate que : “du IIème s. av. J. C. au Ier s. ap. J. C., les petits et moyens paysans constituent dans l’économie rurale italienne un ensemble bien défini. Il se caractérise par une production peu intense, mais dont la grande variété garantit l’autonomie des exploitants. Ces facteurs donnent aux paysans les moyens de résister à la pression économique des grands propriétaires”, V. I. KUZISCIN, *The peasant farm of ancient Rome as an economic type*, *VDI*, 123, 1973, p. 35-54, (en russe avec résumé en angl.).

54. N. POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, François Maspero, Paris, 1970, p. 57-103.

techniques, de la médecine humaine et vétérinaire, à l'histoire du droit et des religions, des recettes de cuisine et d'autres modes de vie dans la campagne romaine au II^{ème} siècle av. n. è.